

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2026**

Dans sa séance du 21 mars 2026, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Installation du conseil municipal

Monsieur le Maire donne lecture des résultats des élections municipales du 15 mars 2026 et déclare installer dans leurs fonctions 19 conseillers municipaux représentants « Unis pour Vendat » avec 885 voix.

- Lecture de la charte de l' élu local

La présidence étant dévolue à l' élue la plus âgée, Madame Aline Baurly procède à la lecture de la charte de l' élu local.

- Election du maire

L' assemblée procède à l' election du Maire. Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire avec 18 voix.

- Fixation du nombre d' adjoints

Monsieur le Maire propose la création de 4 postes d' adjoints, ce qui est accepté à l' unanimité par l' assemblée délibérante.

- Election des adjoints

L' assemblée procède à l' election des adjoints. La liste de 4 candidats composée de Madame Hélène DABRIGEON, Monsieur Gilles ETIENNE-MESMIN, Madame Sandrine DUCHON et Monsieur Laurent VALLAS ayant obtenue la majorité absolue, elle est immédiatement installée avec 17 voix.

- Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints

Monsieur le Maire souhaite baisser les indemnités de 20%. Le Conseil Municipal décide, à l' unanimité, d' approuver la fixation des taux respectifs de 44,56% (indemnité brute : 1 831.65€) pour le Maire et de 17,10% (indemnité brute : 703,06€) pour les Adjoints, de l' indice brut 1027, applicables à compter du 1^{er} avril ; et ce pour toute la durée du mandat municipal.

- Délégation d' attribution du Conseil Municipal au Maire

Le conseil municipal décide, à l' unanimité, de confier à Monsieur le Maire les délégations relevant de la gestion quotidienne de la Commune.

- Composition des commissions communales

Le conseil municipal décide, à l' unanimité, d' approuver la fixation de 5 commissions dont le nombre d' élus siégeant au sein de chaque commission communale peut être variable en fonction des thématiques et de donner délégation au 4 adjoints pour exercer les fonctions de ces commissions.

Chaque responsable de commissions doit rédiger, à chaque réunion, un compte-rendu à destination du secrétariat.

<i>INTITULÉ DES COMMISSIONS</i>	<i>RESPONSABLE DE COMMISSION</i>	<i>MEMBRES DÉSIGNÉS</i>
Administration générale	DABRIGEON Hélène	CHOMET Valentin DUCHON Sandrine ETIENNE-MESMIN Gilles MICHELET Françoise VALLAS Laurent
Voirie, bâtiments, espaces publics	ETIENNE-MESMIN Gilles	CHARY Olivier GOUTTEBEL Gilbert HAPPE Bertrand JANIN Jean-François LABONNE Baptiste MARTINET Justine RAYMOND David
Vie locale	DUCHON Sandrine	BRULETOURTE Béatrice CHAROY Martine CHOMET Valentin GANDON Ghyslaine GOUTTEBEL Gilbert GRIFFET Sandy MARTINET Justine MICHELET Françoise
Ecoles, périscolaire, cantine, ménage	VALLAS Laurent	BAURY Aline CHAROY Martine CHOMET Valentin GRIFFET Sandy LABONNE Baptiste
Grands projets	GERMANANGUE Jean-Marc	BRULETOURTE Béatrice DABRIGEON Hélène ETIENNE-MESMIN Gilles GOUTTEBEL Gilbert HAPPE Bertrand LABONNE Baptiste MICHELET Françoise RAYMOND David VALLAS Laurent